



Ministère de l'Economie et des Finances

Communiqué de presse

Douala, le 22 février 2020 – À l'occasion d'une cérémonie tenue à Douala (Cameroun) ce vendredi 21 février, la Bourse des valeurs mobilières d'Afrique centrale (BVMAC) a procédé à la cotation officielle de deux (2) opérations de marché dont l'emprunt obligataire émis par le Gabon en 2019 dénommé « EOG 6,25% NET 2019-2024 ».

« La mise à la cote de cet emprunt obligataire constitue une étape majeure aussi bien pour la gestion du portefeuille de chaque souscripteur que pour de prochaines opérations financières. En effet, la BVMAC dans sa nouvelle configuration, constitue le moyen optimal pour chaque détenteur de nos titres de pouvoir dénouer sa position à tout moment et aux meilleures conditions possibles », a indiqué le ministre de l'Economie et des Finances lors de son allocution.

Il s'agit de la toute première cotation officielle de la BVMAC depuis son installation à Douala, consécutivement à la décision des chefs d'Etat de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC) d'unifier le marché financier régional.

Rappelons que la fusion entre la BVMAC et la Douala Stock Exchange (DSX) a été actée en 2019 et que le transfert des sièges de la BVMAC et de la Commission de surveillance du marché financier de la CEMAC (COSUMAF) respectivement à Douala et Libreville est effectif.

FIN

Communication Gouvernementale

f : @CommunicationGOUVGA

t : Comgouv_GA

●● : Comgouv_GA

✉ : communication.gouvernementale@gouv.ga
